

# Prosperité et qualité de vie.

## OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE L'ONTARIO



L'Ontario, c'est chez nous. C'est le foyer de nos espoirs et de nos rêves, et d'une multitude de chances qui s'offrent à nous. En investissant dans des Obligations d'épargne de l'Ontario, vous contribuez à bâtir une province plus vigoureuse et plus prospère. Les Obligations d'épargne de l'Ontario sont entièrement garanties par la province, et trois options s'offrent à vous – vous pouvez vous les procurer partout où l'on offre des services bancaires ou d'investissement. Les Obligations d'épargne de l'Ontario : sûres, flexibles, pratiques. Un bon investissement, dans un endroit où il fait bon vivre.

### TAUX CONCURRENTIELS

Pour plus de précisions sur les nouveaux taux pour 2007, consultez votre institution financière, visitez le site [www.lesobligationsdepargnedelontario.com](http://www.lesobligationsdepargnedelontario.com) ou composez sans frais le 1 888 212-2663. Les taux seront annoncés le 1<sup>er</sup> juin 2007.

### SÉCURITÉ

La province d'Ontario garantit à 100 pour cent l'argent que vous investissez, le capital et les intérêts. Seuls les résidents de l'Ontario peuvent acheter des Obligations d'épargne de l'Ontario.

### OPTIONS

Afin de mieux répondre à vos besoins en matière d'investissement, nous proposons trois différents types d'Obligations d'épargne de l'Ontario, offrant dans chaque cas le choix d'intérêts composés ou versés annuellement.

**Taux accélérateur** Taux d'intérêt annuels qui augmentent de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année.

**Taux variable** Un nouveau taux est fixé tous les six mois pendant sept ans.

**Taux fixe** Le même taux d'intérêt jusqu'à échéance, le 21 juin 2010.

### FLEXIBILITÉ

Vous pouvez échanger vos obligations à taux accélérateur et à taux variable tous les six mois, le 21 juin et le 21 décembre. Les titulaires d'obligations profitent de 14 jours de plus pour

encaisser leurs obligations. Toutes les obligations peuvent être vendues par le biais d'un courtier en valeurs mobilières ou cédées à une autre personne en tout temps.

### AVANTAGES FISCAUX LIÉS À UN REER OU À UN REEE

Toutes les obligations peuvent être transférées dans votre REER ou REEE autogéré.

### ABORDABLES

Offertes à partir de 100 \$ jusqu'à concurrence de 500 000 \$.

### PRATIQUES

Vous pouvez vous procurer des Obligations d'épargne de l'Ontario partout où l'on offre des services bancaires ou d'investissement. Si vous êtes titulaire d'obligations à taux accélérateur de 2002, d'obligations à taux variable de 2000 ou d'obligations à taux fixe de 2004, vous pouvez les prolonger en les échangeant contre des obligations de 2007. Pour savoir comment prolonger vos obligations actuelles, composez sans frais le 1 888 212-2663.

En vente du 1<sup>er</sup> juin au 21 juin 2007.

Pour de plus amples renseignements, composez le

**1 888 212-2663**

ou visitez le site

[www.lesobligationsdepargnedelontario.com](http://www.lesobligationsdepargnedelontario.com)



# Prosperité et qualité de vie.

# Prosperité et qualité de vie.

SÉRIE 2007

